En outre, la discussion approfondie de cultes au gouvernement : l'intimi existe seite Lithie et l'Allemag dont la presse de ces deux pays fait pas faute de parler, le démont

rabondamment.

Bien que nous nous associi a a chaleureuse protestation que M. de Belcastel a adressée à l'Univers, nous comprenons que les motifs que nous venons oser aient déterminé la majeure la situation et à agir en consé

Il est incontestable que M. Thiers doit tre reconnaissant — et nous espérons bien qu'il le prouvera — à la majorité, du sacrifice signand qu'elle a su lui faire. Voyons ce que M. Thiers a dit pour mériler que les catholiques de l'Assem-blée se conduisissent selon ses vœux.

En montant à la tribune, M. Thiers ne En montant à la tribune, M. Thiers ne pouvait expliquer les considérations que nous avons rapportées, et qui allaient motiver, sa demande d'ajournement des ittons catholiques. Mais elles étaient centes à tous les esprits. On comprit ic, sans qu'il les developpat, les raiqui commandaient l'ajournement étitions relatives au Saint-Siège de graves que fussent les raisons ajeurner, nous sommes persuade que Assemblée ne les aurait pas accueillies si le président de la République n'avait, en les indiquant, renouvelé de la manière la plus formeile, la plus explicite et, en égard aux circonstances, la plus stisfuisante, les engagements politiques acceptés par lui au mois de juillet dersusiaisante, les engagements pontiques acceptés par lui au mois de juillet der-nier en face de l'Assemblée et du pays. « Le gouvernement, a dit M. Thiers, vous a fait connaîtr, sa politique l'année

dernière; il y persiste. »

Mgr Dupanfoup, prenant la parole
après le président de la République, ne
tit pas de discours, et se borna à la contition solennelle des promesses, du gouyérnament, en affirmant, avec le droit vernement, en affirmant avec le droit des pétitionnaires eux-mêmes les droits des pétitionnaires eux-memes les urons au nom desquels ils protestent. Avec quelle chaleur et quel heureux choix d expressions, l'iliustre prélat a pronon-cé les mots essentiels des réclamations des catholiques ! En consentant à l'ajournement du débat sur les pétitions, Mgr d'Orleans a nettement signifie à l'Assempiec et au pays, que les intérèts et les groits imprescriptibles du Saint-Siège

démeuraient intacts. »
La persévérance de l'éminent orateur La persévérance de l'éminent orateur à porter à la tribune la cause du Saint-Siège, a obligé M. Thiers à prononcer des paroles très-nettes, à exposer avec clarteres sentiments. Le chef du pouvoir a fait appet à sou passé, l'offrant en garantie de sen dévouement à la cause de l'indépendance du pouvoir temperel et du Saint-Siège. et du Saint-Siège.

Nos lecteurs n'ont pas oublié, ea effet, avec quelle énergie M. Thiers a toujours détendu les droits du Pape et de l'Eglise defendu les droits du Pape et de l'Eglise contre l'empire et la révolution, et Mgr. Dapartoup n'a point laissé échapper l'occasion de montrer, d'un mot, où était dans cette circous lance, la véritable responsabilité. Ainsi que M. Thiers l'avait fait sous l'empire, l'éveque d'Orleans a flétri cette politique revolutionnaire et impériale qui, depnis douze aus en sainpériale qui, depnis douze ans, en sa-crifiant les droits du Pape, avait été fa-tile à la France. Puisque le Président de la République a rappelé, vendredi, à l'Assemblée et au pays, qu'il n'a pas changé d'opinton à l'égand de Horne, il nous semble qu'il n'est pas hors du propos, — afin de mieux nous affermir dans l'espérance que M. Thiers tiendra un jour ses promesses — de rappeler cer-tains passages des discours antérieurs de l'illustre homme d'Etat, sur cette

grave question. En 1865, M. Thiers disait dans un discours qui produisit une sensation pro-fonde en France et à l'étranger : « Pour

 moi, j'ai toujours été convainct que l'unité italienne était une conception regresable purit is traced and in the convenient of une collected avec l'Eglise catholique était pour in gouvernement régules un peril eu un matheur ; l'ai toujours en peril eu un matheur ; l'ai toujours en convenient en commendée. ersuadé qu'un changement considérable tel que celui dont il s'agit, apporté par notre fait au gouvernement de l'Eglise, était, à l'égard des catholiques eux-mêmes, la violation de l'une

ques eux-memes, la violation de l'une des libertés, la liberté de conscience (Nouveau mouvement.)

Ces opinions, messieurs, ont été de tout temps les miennes, indépendamment de toute conviction religieuse, et je n'en pouvais faire aisément le sacrifice, à qualque considération que ce

fice, à quelque considération que ce fût. (Très-bien) » J'étais contraîre à la guerre d'Italie, J'etais contraire à la guerre à taute, parce que j'étais persuadé que la guerre amènerait immédiatement une tentative d'unification et que, selon moi, l'unité de l'Italie n'était pas du tout désirable pour la France, et était à peine désirable pour l'Italie elle-même... Pour les exprits échairés, je crois qu'il est démontré aujourd'hui que l'unité italienne fausse toute notr

politique.»
Et s'adressant à M. Rouher, l'illustre erateur ajoutait : « Vous avez dit dans » une autre enceinte que vous ne renon-ciez pas à une réconciliation entre » Rome et l'Italie. Franchement, avez-Rome et l'Italie. Franchement, avezvous bien peusé à ces mots, et regardez-vous comme sérieuse une réconciliation entre le Pape, et l'Italie, entre
l'Italie qui veut Rome, qui la veut
absolument, qui le proclame dans tous
les langages, et le Pape qui pourrait
abandonner une province, mais qui ne
peut pas rendre Rome sans descendre
du trône pontifical, sans livrer un
intérêt essentiel, celui du gouverneintérèt essentiel, celui du gouverne-ment temporel lui-même, qu'il a prêté serment de maintenir ? Et vous nous proposez comme une chose praticable dans l'avenir une réconciliation entre le Pape et l'Italie, entre l'Italie qui déclare ne pouvoir se passer de Rome, et le Pape qui ne peut pas l'abandon-

* et le l'ape qui ne peut pas l'abandon-ner! Ah! monsieur le ministre, vous nous traitez quelquefois sans ménage-ment... (Interruption.)* Ces paroles, si énérgiques et si signi-ficatives, nous rassurent un peu; lors-que nous envisageons l'avenir de la question romaine.

que nous envisageons l'avenir de la question romaine,
L'affirmation solemnelle faite, à la tribune, par Mgr Dupanloup « des intérêts et des droits imprescriptibles du Saint-Siège » et suivie du vote de la grande majorité de la Chambre, — vote qui a eu l'importance d'un ordre du jour motivé, — nous console d'avoir à constater. l'impuissance de notre pays mitté, à pouvoir revendique avec plus d'autorité, en ce moment, ces droits que de courageux pétitionnaires ont défendus. Et puis n'avons-nous pas l'espérance? ce « doux mal » ainsi qu'un poëte ancien l'a appelés : spes, dulce malum.

Dieu veuille que nous n'en soyons pas réduits à espérer toujours!

CH. NURBEL.

Le Courrier de Lyon publie une nou velle qui serait vraiment incroyable si savai déjà que la passion communarde est capable de pousser à toutes

les extravagances.

La municipacilité vient de frapper de révocatioe M. Vincent, inspecteur général des cimetières, pour avoir assisté à la bénédictiou de la portion de terrain qui a été ajoutée au cimetière de la Croix-Rousse. Croix Rousse.

La municipalité l'onnaise, ajoute le Courrier, ne se contente pas, on le voit de favoriser les enterrements de libres-peuseurs; elle voudrait encore

priver les chretiens d'avair un lieu de sépulture consacré par la religion, et la le Soir affirme, et plusieurs autres journaux marche, une de canvenance, de la la service de canvenance, de la constant de la service de canvenance, de la constant de la service de canvenance de la constant de

rdonable; est poe quoi elle l'abqué.

Voici maintenant er est d'une odie se native que nous en pruntons ela sentinelle soulonnesse, et qui traite de la colté des révélations du Costrier le Lyon:

Lundi, 18 courant, dit la feuille toulonnaise, vingt-quatre Pères maristes du collège de Sainte-Marie-de la Sciné, éprouverent, après le repts du selt, vois les symptones d'un veritable empoisonnement; à l'heure qu'il est, seize d'entre eux sont encore alités.

En attendant que la lumière se faisse sur cette mystérie use affaire, nous nous faisons un devoir de ràssurer la ombreusse familles dont les enfants sous élevés dans cette institution: sucuin d'eux n'est malade. Les réséssants pares aux surs les sous de les enfants sous élevés dans cette réséssants pares aux le cette de la collège de la cette de la collège de la cette de la institution: aucun d'eur n'est malaice. Les révérends Pères seuls oit été atteints.

Nos lecteurs trouverent dans la circulaire

suivante, qui va être adressée par le Père supérieur aux familles des élèves, la seule relation authentique qu'ils puissent éspérer

refation authentique qu'ils puissent espérer pour le moment :

a peine remis d'ure émotion trop légitime, notre premier sour à été de rassurerles familles de nos élèves surtout celles qui, à cause de leur éloignement, ne peuvent pas elles-mêmes vérifier le fait.

Phúsieurs de nos Pères sont malades, mais pas un de nos 280 élèves n'est indisposé, les saltes d'infirmerie sont absolument vides, et jamais l'état sanitaire n'a été plus satisfaisant.

1 la est pas moins vrai qu'une tentative

. Il n'est pas moins vrai qu'une tentative crimiuelle a été commise, non coutre les élèves, mais contre les directeurs de l'établis-Le 18 mars, après la collation du soir,

» Le 18 mars, après la collation du soir, quelques Pères se sentirent indisposés; le iendemain. fèté de Saint-Joseph, plusieurs autres furent saisis de douleurs d'entrailles, de violents maux de têté avec fièvre brûlante. Pendant la séance littéraire, qui commença à une heure et demie, quatre successivement furent obligés de quitter la salle.

*Le surlendemain mercredi, quinze, étaient au lit, atteint plus ou moins grièvement, ét à part cinq on six qui n'ont encore épiouvé aucun mal, tous ceux qui restaient debout avaient grande peine à se tenir sur leurs pieds.

avaient grande pelle a se tenn sur
pieds.

"Voila l'événement que nous aurions voulu
ensévelir dans un oubli et un pardon qui
nous eussent peu couté. Mais nous n'avons
pu empécher ni l'opinion publique de s'émouvoir, ni la justice d'intervenir.

"Une enquête judiciaire est ouverte; un
malheureux domestique, gardé par pitié dans
la maison après un premier renvoi, vient
d'être arrêté.

"M. le procureur de la République de

d'ètre arrêté.

M. le procureur de la République de Toulon, M. le juge d'instruction avec ses greffiers, M. le juge de paix et M. le commissaire de police de La Seyne nous font de fréquentes visits, font toutes les recharches, prennent tous les renseignements imaginables, et je ne dois pas vous dissimular que la pensée qu'on à roulu empoisonner d'un seul coup tous les sees de la maison s'ac crédite de plus en plus...»

Informations-Nouvelles

On parle d'une prorogation de la session des conseins généraux, pour donner le temps à l'Assemblée de voter le budget des récet-

La presse démocrat ique, depuis le rose ten-La presse democrat ique, depuis le rose under jusqu'à l'écarlate, s'est montrée indignée au aujet du rétablissement dans leurs anciens grades de vice-amiral et de général de division du prince de Joinville et du duc d'Aumale. Un instant même, on a pu croire que ce fait allait être l'objet d'une interpellation ce fait allatt être l'objet d'une metipentaire à la tribune de la part de M. Gambetta. Il nous revient d'assez bonne source qu'on a renoncé à cette interpellation parce qu'on savait que les amis des princes d'Orléans étaient en position de répondre en exposant que le général Le Flo, lui aussi, avait été réinque le general Le Flo, in aussi, avait èté les liégré dans son grade après le 4 septembre; seulement, alors que le duc d'Aumale et le prince de Joinville ne réclament pas leur traitement depuis le 24 février 1848, le géneral Le FlA surgit avier les arrangues de néral Le Flo, aurait exigé les arrérages

devoir porter à la tribune la question de la restitution pure et simple de leurs grades militaires au duc d'Aumale et au prince de

Par décret du 14 de ce mois, M. l'abbé de Verdatle, premier aumonier de la succursale d'Ecouen, est nommé chevalier de la Légion d'honneur pour 10 ans de sérvice dans maisons d'éducation de la Légion d'honne 25 années d'exercice dans le sacérdoce, au-teur d'un ouvrage remarquable sur les mai-sons d'éducation de la Légion d'honneur.

Mgr Chigi est rentré ce matin à Paris.

La chambre syndicale du commerce et de l'industrie des tissus et des matières textiles de Paris, a nomme membres de son bureau pour l'année 1872 : MM. Dobelin, président; Hussenot, premier vice-président, March-hacy, second vice-président; Collin, secrétaire, Giraudeau, trésorier, et Lange, secrétaire-

La Gazette du Langeuedoc annonce la mort e M. Pous-Tande, étudiant en droit. Il était de M. Pous-Tande, etudiant en doit. Il estatun des prétendus signataires du manifeste de l'Emancipation, d'il y a deux mois, tendant à pousser les étudiants au sociatisme. Depuis lors, nous avois eu occasion de dire que M. Pous-Tande avait dénié une signa-

ure qu'il n'avait pas dennée.

Il est mort ces jeurs derniers, muni des sacrements de l'Eglise et dans la ferreur chrétienne.

> ROUBAIX HT LE NORD DE LA FRANCE

ciation de l'industrie et du

La lettre saivante vient d'être adres sée aux membres de l'association :

Monsieur.

M. le président Motte-Bessut; — sofficité par le hureau de la Chambre consultative et par plusieurs membres de l'association de se joindre à une députation partie d'urgence Le 24 pour Versailles, afin de faire une suprème tentative contre les projets du gouvernement, relatifs à l'établissement de droits sur les matières premières, — ne pourra être renté à Réubaix pour l'Assemblée générale du 26, cette assemblée seta donc ajournée et remise à une spoque qui vous sera désignée aussitot son retour. M. le président Motte-Bessat; -- sofficité

» La Secrétaire, » A. Talone »

Une question pratique des plus inté-ressantes vient de se présenter devent le Tribunal de commerce de Valenciennes : celle de savoir si le chemin de fer est ou celle de savoir si le chemin de fer est ou non responsable des pertes éprouvées et des bénéfices manques par suite de la remise falle par an de préposés à un vyageur d'un buffetin de bagages portant errettement une destination autre que le licket ou biffet de royageur puésente que raire inserire le hagage.

La compagnie du Nord; délenderesse à une demande de dominages et intérêts intentée à raison d'unifait de cette nature, par le sieur Lazare Mayer, marchand

par le sieur Lazare Mayer, marchand ambulant à Valenciennes, répondait à ambulant à Valenciennes, repondant à cêtte demande par l'organe de M' Legrand, avocat, que « c'était au proprié» taire des bagages à en surveiller l'ins» truction; qu'ayant pu vérifier immé» diatement le builet le faire rectifier, laare Mayer, faute d'avoir requis une rectification, avait accepté le builetin de bagages tel qu'on le lui avait remis et que, par suite, il était censé avoir verbalement indique pour ses bagages

une destination autre que celle du
ticket.
Au nom di l'oyageur, M' raar Baitteau, avocat, répondait que quand un
voyageur rante autre parque de pr
min de fer un ticket pour qu'il inscrive
min de fer un ticket pour qu'il inscrive
colis ou begages qui divient sans
rt l'accompagner jusqu'à son but,
lui remette; contre ses deux couspan
bulletin, qui doit lui permettre de re
prendre son bagage à l'arrivée, le devoir primordial du préptise aux bagay ges est de conformer à ce ticket les

voir primordial du prepuse aux bagages, est, de conformer a ce ucket les
eliquettes qu'il place sur ses colis, les
inscriptions sur la feuille de route et
le bulletin de bagage qu'il remet a celui qui vient à son guichet; — qu'à cet
égard le suyageur d'à public exercer
de surveillance et le pourrait d'autant
implies, duns le pluparties cas que le
guichet est encombré, qu'une grande
feute sand les bulletins de bagages
et que le lomps manque pour chia rémit alors et la varie s'oqui est est

es impole avant les vacifolisites es interprét de la vacifolis est de la vacifolisite de tiagages que le proposé deit feire son-formément au sticket que du la dis pri-senté, et condamacé le chienia de fet du Nord à des donimaires et suféreis i popr la fausse direction donnée aux bayages Nord a main direction donner la faulse direction donner la faulse direction donner la faulse de Mort (Courriste du Mort)

travanx pub A la dernière beure, nous apprendi qu'un accident est arrivé, ce matte, pont de frois. D'anrès ce que l'on nous dit, un gener teur, charge sur un chartet, agrant d laché la bascule du pont, faquelle, combent, aurait blesse deux bersonnes.

Un fatal accident, que rien ne ponvait faire prevoir, est arrivé frier matin, aans une flature de Tourcoingu de que an la delete tour a con est de la delete de la delete de la control est con control est delete de la delete del la delete de la delete del la delete delete del la delete delete del la d

Alegan policy of the strate of

La commission du cercle des carat-niers routeinens a "hos neur de rap-peler aux amiteurs que, passes 3 31 hart coutein ils devrent, e ils designa-tis partie de cerple, acquittor un di dire partie de cerple, acquittor un di de certain de cerple de certain de c

retreates the service of the content of the content

precédé Champeneis. N. Delaporte con nunique à ce sujet une acte où di sa sage surtout la poloration jaune qui sage surtout la poloration jaune qui se me adipeux, au point de vue de la locherie. Il attribue ce sal à une sour lura tron squeus. Il definition les cas observes par il fedebatt. Dusieurs autres qu'il a rencontrée de sa pratique, soil un veritable cus elleignant seulement les apimaux arrival dernier degré de l'emboupoint, toujours mortet. Il attribué à la put

ne parlons d'elle que les larmes aux youx et en demandant au ciel de lui donner le bonheur : trois invalides qu'elle a raffermis, consolés et rajeunis; trois ouvriers fatigues à qui elle a rendu le

goût des bonnes œuvres. En écoutant ces paroles prononcées en cousant ces parties promotes avec une onction penetranto, Edgard éprouva une émotion comme il n'en avait jamais ressenti. Cette vieux prêtre lui parlait ainsi, c'était celle que, par vanité, par ton, pour rester fidèle à son programme de Don Juan ou de Lavelace, il avait songe a seduire ou ussi à compromettre! La plupart des hommes ne sont at complètement mau-vais, ni complètement bons; il suffit surtout de mineux et noments différents, pour que, du meme cœur, monte aux lèvres le sourire qui raille, ou aux yeux

a larme qui puritie. Les impressions successives par ou Edgard avait passé depuis la nuit du 12 février, l'avait merveilleusement disposé à cet instant soiennet qui achevait de rompue avec son passé et de lui dictionague de la lui ten ses nouveaux devoirs. C'était par la bouche d'un ouré do village, d'un obs-cur vétéran du sacerdoce qu'il entendait de teindignage rendujqux vertus de celle qu'il avait offensée par légèreté d'esprit désœuvrement de cœur. L'heure tefatrius avaitsonne, pour la première peratrice aveit sonne; pour la premise de depuis bien longtemps, Edgard sen et est sen d'anne de et est per longtemps les sonnes de et est en la premise les sonnes de la conflue

mais aimer comme une sœur, il l'aima

Comme une sainte.
Lursqu'il fut un peu remis de cette émotion que ses interlocuteurs respec-terent, il leur demanda si sa cousine courait quelque danger à Prasly.

- Aucun jusqu'ici, répondit M. Ramiard. Il y a, dans les crises populaires, une première phase où le peuple est juste, où il reconnait encore ceux qui lui ont fait du bien, et se plaît à les rassurer, à les protiger contre lui-même Mais cette phase peut finir d'un instant à l'autre, surtout s'il n'y a plus de travail et si les meneurs s'en mêlent: faim et les mauvais conseils, on mène loin avec cela une population pauvre et ignorante...

- Mais ma cousine . . . Mme George de Prasly, ne pourraît elle pas subvenir à tous les besons?

a tous les besons?

— Et avec quel argent? réprit brusquement le ducteur Bergier; je réspecte et j'aime madame la marquise qui est un ange; j'aime et je respecte M. de Prasily qui est un brave; mais avec leurs raffuements de fierté, tous déux me font parfois perdre patience... Oui, mon cher auni, laisse mei parler, poursuivit-il malgré M. Remard qui lui faisait signe de so taire ce sont la des délicatesses qui, en s'oxagérant, finissent par faire le maiheur de tout le monde... D'abord, M.

Pour cela, il a fallu emprunter, donne hypothèque, et c'est autant d'ècus son-nants dont en se peut plus disposer. De son côté, Mine de Prasly a volontai-rement réduit la pension que voulait lui rement reduit la pension que voutait tur payer son père, sous prétexte qu'elle au-rait honte de la richesse et du luxe, pen-dant que son mari couchait au biv ouac et mangeait du pain de munition. Et puis, qui diable avait prévu cetet mau-dite République?

Le docteur Bergier continua

Tant que les choses allaient leur petit train, nous nous tirions bravement d'affaires... un sac de blé à celui-ci, un panier à celui-lè, quelques bons de viande à un troisième, des médicaments à un autre, et, avec cela, de bonnes paroles pour tous, madame la marquise n'itait jamais en reste . . Mais les gens charitables ne sont pas plus prevoyant que les prodigues... Ce sont les prodigues chrétiens... L'abbé, vous n'avez pas besoin de hocher la tête; c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire . . . Si bien que notre chère et sainte dame est aujourd'hui très-embarrassée de continuer sea charités, et ne pourrait ni payer des travaux, ni organiser des secours, ni fermer la bouche aux mecontents...

— De toute from il faut un homme ich, et de belles monstaches de capitaine n'y gateraient rien i dit doctoralement le no taire.

Elgard leur reconta, non pas ce qu'il

bien precise, — mais ce qu'il avait de-vins en entrent au café de la Jeune Fran-ce; quel groupe y était réuni: quelles voix menaçantes il avait entendues et comment il avait eu le bonheur de faire taire les voix et de disperser le groupe. Il acheva en leur demandant ce qu'il fallait penser du nouveau maire et du nouveau procureur de la République.

- Le gros Girard n'est pas méchadt, reprit M. Ramiard, mais c'est un sol, un parvenu, qui a fait quelques sacs d'écus avec heaucoup de sacs de farine, et qui s'est persuade que le monde ne marche depuis soixante ans que pour donner aux meuniers enrichis la place des marquis ruines. Quant à Marius Floquet, c'est im ruines. Quant à Marius Floquet, c'est un vrai gibier de révolution, et de la pire espèce. L'habit noir rapé, plus maffarsant que la blouse et la veste. Si le père Girard et le citoyen Floquet sont les chefs de nos démagogues, avant un mois il seront débordés, et ils laisseront faire beaucoup de mal, le premier par sottise, le second par méchanceté. Ah l'ie le répète, il faudrait un homme dont l'attitude imposât aux pertorbateurs, relevat le courage des pertorbateurs, relevat le courage des bons et surtout lit peur aux mauvais l...

- Mon cousin George ! a'écria Ed gard avec un entraînement sincère gard avec un entraînement sincere sul.
Oui, monsieur, vous avez raison, et je
vous le ramenerai?— Puis il ajouta à
demi-voix et d'un air presque ensintif:
Avant de partir, ne peurrais-je pas
voir ma cousine et recevoir ses profres

fut encore l'abbe qui mi la paroio:

— Je crois, dit-il, avec cette gravité
douce qui ne l'abandonnait jamais, qu'il n'y a aucun inconvénient à ce que mme de Prasly vous voic, et qu'elle a même probablement quelques race même de Prasiy vous voic, et qu'eile a methe probablement quelques recommanda-tions à vous faire, quelques renseigne-mentait vous donners mais, par gard pour son isolement, pour ser inquestides, ne convient-il pas qu'elle soit pré-venue de votre visite / Si vous le désirez, c'est moi qui me chargerai de ce soin.

Edgard fut vivement touché de cette initiative delicate qui, sans se préciser ni se trahir, allait au-devant de toutes les objections, rassurait tous les scru-pules, écartait tous les ombrages. Il s'inclina en murmurant quelques reconnaissance, et le curé sortit.

Pendant son absence, Mévil se Pendant son absence, Mevil so vint qu'il y avait encore un persi un lequel il avait negrigé de questo ses hotes et ce n'était pas celui qui avait le mense existé sa cultosité il leur demanda ce qu'il devait patiels de l'erre Mourgue, leur racenta le service qu'il en avait reçu, et ajouta en dormant que l'ierre avait su se le faire bien payer.

Comment ca yieux merrant a cepte vos cinq franca i dit impatueux ment le doctaur i harrier a dora il al qu'il soit plus capacha pisa. A capacha pisa. A capacha pisa.